



# CGT Rapid'Info Bretagne

Bimensuel—le N° 0,15 € - Directeur de la publication : Christian PELTAIS  
Tél. 02 99 65 45 90—Fax : 02 99 65 24 98—e-mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr—I.S.S.N. : 1258-7745—C.P.P.A.P. : 0708 S 07992

## La conférence du Comité Régional est convoquée pour les 8 et 9 novembre 2007

vouloir continuer à vivre et travailler au pays, travaillons sur ce qui pourrait être le socle d'un véritable statut du travail salarié.

Ainsi, au moment où le travail amène opposition, division, isole les salariés, la maison C.G.T. pourrait donner envie d'échanger, de s'épauler, de rechercher des convergences, la solidarité entre les organisations C.G.T. et entre les salariés.

### Pour engager une bonne préparation, il faut :

- que cette conférence soit en réponse aux attentes des organisations professionnelles et territoriales de la région, pour tout ce qui est du niveau d'intervention régionale.
- faire aussi un bilan critique de ce qui a bougé et des difficultés rencontrées depuis juin 2004,
- et nous inscrire dans l'orientation du 48<sup>e</sup> congrès : « Le comité régional devient un lieu où le croisement des structures et des activités professionnelles et interprofessionnelles est indispensable. »

C'est donc un enrichissement de l'activité C.G.T. sur la région qui est recherché par une amélioration du travail ensemble, professions et territoires. La dimension territoriale et interprofessionnelle de la revendication prend de l'importance et doit nous amener à investir encore plus les nouveaux lieux d'intervention et de dialogue social sur le territoire.

Dans ce contexte, la région C.G.T. doit être un outil au service de la démarche revendicative à travailler dans les syndicats et la part que nous consacrons, au travers de notre investissement dans les différentes institutions, doit se nourrir de cette démarche.

Comment pourrions-nous envisager un style de travail qui fasse que la région devienne un outil à disposition et au service de tous, pour une véritable confédéralisation de l'activité revendicative, pour pouvoir peser sur des enjeux régionaux et aller dans le sens d'une coopération étroite entre nos organisations afin de renforcer la C.G.T. et élever les rapports de force ? En effet, nous vivons encore une nouvelle vague de suppressions d'emplois chez Alcatel, après celle annoncée sur l'automobile, les suppressions d'emplois réalisées ou en cours dans l'agroalimentaire (que nous avons estimées à 20 000), n'avons-nous pas à travailler professions et territoires à des propositions qui s'appuient sur les attentes des salariés ? Compte tenu des enjeux sur la Bretagne, de la volonté affichée par les salariés de

Il nous faut donner une meilleure vitrine du « travailler ensemble » où les organisations n'ont pas d'autre objectif que de converger vers les syndicats pour être porteuses à tous les niveaux des attentes des salariés.

Cela demande une prise en compte par les syndicats et les professions de ces nouveaux lieux d'expression des besoins qui ont été mis en place sur le territoire.

Ainsi, il nous faut investir, entre autres, les 21 lieux d'intervention que sont les pays au travers des conseils de développement, où nous sommes quasiment absents, sachant que le Conseil Régional s'appuie sur les pays pour asseoir sa politique.

La conférence sur les U.L. permettra de pousser la réflexion sur les structures de proximité, leur implantation dans les zones d'emploi et la participation des syndicats à leur fonctionnement.

La conférence du Comité Régional s'inscrira dans sa préparation.

Christian PELTAIS

### Sommaire

- |  |      |
|--|------|
| • Edito : Convocation de la Conférence Régionale                               | p. 1 |
| • Compte-rendu du groupe de travail sur le nouveau statut du travail salarié   | p. 2 |
| • Rencontre entre les organisations syndicales régionales                      | p. 2 |
| • Débat "C.E. et commerce équitable"   | p. 2 |
| • Les décisions du Bureau Régional du 13 avril                                 | p. 3 |
| • Pétition de la CES sur le service public                                     | p. 4 |
| • Syndicalisation  | p. 4 |
| • Les salariés de l'artisanat, une force qui compte                            | p. 4 |
| • Le monde du travail au cinéma  | p. 4 |
| • Egalité professionnelle femmes-hommes, le C.R.B. poursuit son action en 2007 | p. 4 |

## COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE REGIONAL

### SUR LE NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL SALARIÉ

Le Bureau du CRB a mis en place un groupe de travail sur les enjeux d'un nouveau statut du travail salarié en lien avec une véritable sécurité sociale professionnelle. Une réunion s'est tenue le 16 février à St Brieuc.

Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur l'état de la réflexion menée au CESR sur la sécurisation des parcours professionnels.

Sur les 34 fiches élaborées par le CESR nous en avons retenu une vingtaine qui pourraient faire l'objet d'un approfondissement dans chaque UD en lien avec les syndicats concernés par des projets concrets.

Certes ces fiches ne constituent que des exemples (pas toujours dans le bon sens d'ailleurs) mais elles mettent aussi en évidence l'obligation pour le patronat de gérer et d'anticiper un certain nombre de situations en matière d'emplois, de parcours professionnels, de sécurité dans l'emploi, etc.

Cela place la CGT face à ses responsabilités, notamment sur la façon dont nous portons les enjeux liés à un nouveau statut du travail salarié avec nécessité d'une véritable sécurité sociale professionnelle.

Le groupe de travail du CRB (qui normalement est constitué de représentants des 4 Unions Départementales de Bretagne) considère qu'il serait préjudiciable pour l'ensemble de la CGT de ne pas se saisir des expérimentations en cours pour poser avec plus de force nos revendications en la matière.

En effet, force est de constater que, avec ou sans la CGT, le patronat, les pouvoirs pu-

blics, des organisations syndicales réfléchissent au devenir de la main d'œuvre salariée sur notre région.

Certes les propositions qui en découlent ne correspondent pas à nos propositions d'un nouveau statut du travail salarié mais elles permettent de dégager des pistes de travail pour nos revendications.

D'ores et déjà, les U.D. du Finistère et des Côtes d'Armor ont décidé d'organiser conjointement une journée d'étude le 29 mai prochain à Brest.

Bien entendu, nous restons à la disposition des UD et militants impliqués dans ces questions nouvelles afin de poursuivre les échanges et démarches déjà engagés et des contacts seront pris avec les U.D., Secteurs Professionnels et les Syndicats concernés.

Pour le Groupe de Travail  
Jean Edmond COATRIEUX

## **RENCONTRE ENTRE LES ORGANISATIONS SYNDICALES REGIONALES**

Après la bilatérale entre la C.G.T. et la C.F.D.T. de la région, concernant la place des organisations syndicales au regard de leur représentativité et du fonctionnement de l'Agence Economique Bretonne, **l'ensemble des organisations régionales ayant des représentants au C.E.S.R. se rencontreront, à notre demande, au siège du Comité Régional, le 23 avril de 15 H à 17 H.**

Cette démarche répond à une nécessité pour notre organisation syndicale d'être davantage reconnue régionalement et de rechercher à être plus efficace pour faire entendre les attentes des salariés sur les enjeux régionaux.

Ainsi, nous échangerons sur les dossiers régionaux en cours et sur les moyens et les lieux d'intervention au travers, notamment, de l'Agence Economique Bretonne (A.E.B.) de l'ARACT, mise en place récemment, de l'évolution souhaitée sur le rôle de la COPIRE et des lieux d'intervention en région (Conseil Régional, Préfecture de Région) et sur les territoires (Conseils de Développement...).

### **Renouvellement du C.E.S.R. prévu en octobre 2007**

D'ores et déjà les organisations syndicales ont décidé d'une rencontre le 2 juillet pour faire un point sur les propositions de chacun (les U.D. doivent mettre à disposition du C.R.B. les propositions croisées avec les professions et les syndicats pour la fin juin).

**Afin de préparer la rencontre unitaire, le Comité Régional réunit les mandatés (COPIRE, ARACT, AEB et CESR) le 23 avril à partir de 9 H au C.R.B. Nous constituerons la délégation qui participera à la réunion de l'après-midi.**

**RAPPEL**

**Formations I.S.S.T.O.**

Stage "Infrastructures de transport et territoires" - 4, 5 et 6 juin 2007 à Rennes

Stage "Souffrance au travail" 18, 19 et 20 juin 2007 à Rennes

N'hésitez pas à réclamer un dossier de stage au C.R.B. et faites remonter vos candidatures le plus vite possible.

**Dans le cadre du salon du  
commerce équitable**

**À Lorient les 11, 12 et 13 mai  
au Palais des Congrès,  
les responsables C.G.T.**

**aux activités sociales d'EDF-GDF  
invitent les militants de la C.G.T.,**

**le samedi 12 mai à 10 H,**

**à un débat sur**

**"Comité d'Entreprise et commerce  
équitable",**

# LES DECISIONS DU BUREAU DU COMITE REGIONAL DU 13 AVRIL 2007

Le 13 avril à St Brieuc, le Bureau du Comité Régional, constitué par les 4 U.D., a pris un certain nombre de décisions concernant :

- 1) les suites du 19 février à Rostrenen, avec la tenue d'un bureau du C.R.B. élargi aux organisations professionnelles, le mardi 19 juin à Colpo,
- 2) La tenue de la Conférence Régionale les 8 et 9 novembre dans le Morbihan,
- 3) La préparation de la rencontre nationale sur les Unions Locales les 13 et 14 novembre à Montreuil.

## 1) Bureau du C.R.B. élargi aux organisations professionnelles le 19 juin à Colpo

La rencontre du 19 février à Rostrenen (Secteurs Professionnels Régionaux, Fédérations, Bureau du C.R.B. et espace Vie Syndicale Confédéral - voir Rapid'Info n° 312) pointait la nécessité de :

- Croiser professions et territoires pour aller en direction des syndicats,
- Déployer, là où la C.G.T. n'est pas présente et où les salariés sont peu organisés.

La rencontre du 19 juin doit nous permettre de mesurer les premiers éléments de mise en œuvre, les obstacles et les freins existants.

Cela pose aussi la question du comment nous pouvons utiliser le temps qui nous sépare du 19 juin pour mettre en œuvre les décisions du 19 février.

Les structures professionnelles et interprofessionnelles ont la responsabilité commune de relever ce défi : donner aux syndicats, aux sections syndicales, tous les outils nécessaires pour qu'ils fassent vivre une démarche tournée vers les salariés sur le lieu de travail.

Pour y parvenir, deux questions sont fondamentales :

- La connaissance partagée de notre implantation et de nos forces
- Le lien régulier avec les syndicats pour les aider dans leur travail quotidien au service des revendications des salariés.

Les éléments proposés par l'Espace Vie Syndicale, dans la suggestion d'utiliser une feuille de route en 10 points est un outil qui doit permettre de faciliter un travail croisé.

Enfin, cette rencontre du 19 juin doit être l'occasion d'un échange sur la Conférence Régionale et celle sur les Unions Locales.

## 2) 8 et 9 novembre 2007, Conférence Régionale dans le Morbihan

Mise en place d'un collectif pour travailler à un questionnaire pour une meilleure prise en compte des besoins des organisations territoriales et professionnelles en lien avec les enjeux régionaux.

- Collectif composé de membres du Bureau du C.R.B., de représentants de secteurs professionnels, d'animateurs d'U.L. et de zones.
- Qu'est-ce que cela implique comme évolutions nécessaires sur notre qualité de vie syndicale ?
- Est-ce que nos structures syndicales répondent bien à la démarche souhaitée ?

Proposition de réaliser cet exercice pour le 19 juin.

Effectuer pour fin juin, un bilan depuis la dernière Conférence Régionale (des 10 et 11 juin 2004) sous la responsabilité

du Bureau.

- Bilan à partir des documents issus de la dernière Conférence reprenant l'activité, les avancées, les écueils rencontrés et analyse collective du Bureau.

Réalisation d'un document préparatoire, pour fin septembre, s'appuyant sur le bilan, les remontées du questionnement et prenant en compte la mise en œuvre des décisions de notre bien commun qu'est le 48<sup>e</sup> Congrès Confédéral.

## 3) Conférence nationale sur les U.L. les 13 et 14 novembre 2007 à Montreuil

Sa préparation doit prendre toute sa place tant dans la rencontre avec les Secteurs Professionnels que dans la préparation et la tenue de la Conférence Régionale.

C'est bien toute la C.G.T. qui réfléchit sur les Unions Locales, dans un cadre plus large d'évolution de l'ensemble des outils syndicaux : Unions Départementales, Comités Régionaux, Fédérations, afin de les rendre plus efficaces et plus complémentaires au service de nos ambitions revendicatives.

Nous avons à notre disposition un document (8 pages supplément au Peuple N° 1644 du 7 mars 2007) permettant d'élargir le cercle de celles et ceux qui s'impliquent dans la préparation, pour mieux y associer les professions et mutualiser les réflexions sur cette question.

C'est donc l'implication de toutes les forces C.G.T. dans la préparation de la Conférence sur les U.L. et de la Conférence Régionale qui s'inscrit dans le même objectif "l'outil C.G.T., son évolution", avec ce que cela suppose comme passage obligé en terme de connaissance des organisations C.G.T., de l'évolution du salariat et d'un ensemble de débats au plus près des réalités.

Ainsi, la Conférence du Comité Régional sera une étape dans le processus qui doit amener à travailler tous ensemble à des évolutions partagées dans le souci du renforcement des capacités revendicatives de la C.G.T., donc de plus de syndiqués.

### Feuille de route pour construire C.G.T. sur le lieu de travail

- 1) Connaissance du champ salarial couvert (nombre, catégories, secteurs, âges, sexes, entreprises – pour un syndicat local-, retraités...).
- 2) Principales revendications et mode d'élaboration (consultation des salariés, cahier revendicatif...).
- 3) Evolution des influences électorales (C.G.T. et autres organisations syndicales).
- 4) Connaissance et évolution de nos forces (nombre de syndiqués, évolution catégories, sexes et âges, syndicalisation, adhésions...).
- 5) Fonctionnement du syndicat (responsabilités militantes, organisation et réunions de direction du syndicat, lien avec les syndiqués, utilisation du GoGiTiel, congrès ou A.G. du syndicat...).
- 6) Elus et mandatés (nombre, mandats détenus dans les I.R.P. et ailleurs, mode de désignation des candidats aux élections et des D.S., rapport avec le syndicat...).
- 7) Politique de formation syndicale (accueil, formations générales, qui, à quoi et comment le syndicat forme-t-il ?...).
- 8) Communication (diffusion des tracts, fréquence et forme, diffusion de la presse confédérale, nombre, titres, forme, autres moyens de communication utilisés...).
- 9) Politique financière (moyenne et montant des cotisations, bataille pour le 1 % et pour le PAC...).
- 10) Déploiement (participation aux parrainages, aux initiatives et dispositifs de déploiement organisés par les structures, travail vers les sous-traitants, les entreprises extérieures, les salariés travaillant dans le même secteur professionnel, la même zone géographique...).



**Au moment où l'idée d'une nouvelle Constitution Européenne est relancée, la pétition de la C.E.S. pour le Service Public prend toute son importance.**

**En effet, la législation européenne sur le Service Public est pratiquement inexistante et la définition de base sur le service public d'intérêt général reste floue.**

**Objectif : 1 million de signatures (70 000 déjà remontées à la C.E.S., dont 30 % émanant des organisations syndicales françaises et plus de 50 % par internet à la Confédération). Cela pose avec force l'implication de nos organisations.**



**la cgt**

**AGIR POUR**

**UNE PLEINE RECONNAISSANCE**

**DES SERVICES PUBLICS EN EUROPE**

**L'Europe a longtemps ignoré les services publics**

**Les services publics rattrapés par la concurrence**

**Conception-réalisation :**

La Cgt  
Espace Europe International  
Case 25 - 261 rue de Paris  
93184 Montreuil cedex

**Maquetter :**

Agencement Communication  
c/o G&G (P)

Studio 200  
affiliée : C&C

**AGIR POUR**

**UNE PLEINE RECONNAISSANCE**

**DES SERVICES PUBLICS EN EUROPE**

**L'Europe a longtemps ignoré les services publics**

Un aspect original, la communauté européenne, s'est construite sur le seul principe de la libre concurrence. Avec le traité de Rome en 1957, il s'agissait de mettre en place un marché commun comportant quasi une « liberté » de circulation : celle des marchandises, celle des capitaux, celle des services et celle des personnes. Chaque pays a continué à organiser ses services publics dans le cadre de son histoire sociale. L'Europe n'a, en effet, aucune compétence en la matière.

Cela a fonctionné ainsi jusqu'aux années 80, la concurrence communautaire se focalisant sur la libre circulation des marchandises. Mais en 1986, l'Acte Unique marque un tournant décisif : en supprimant des droits de douane la libre circulation des marchandises devient effective. Cela ouvre la voie à la mise en œuvre des traités autres libérés, sous la forme d'un grand marché défini comme « un espace sans frontières où s'exerce la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux et autres ».

**Les services publics rattrapés par la concurrence**

La Commission européenne et le Conseil ont abouti à la traduction en droit européen de cette orientation. Un certain nombre de secteurs où le service public était assuré par des monopoles publics sont peu à peu ouverts à la concurrence, sous prétexte de ce pas en avant supposément dans l'intégration du marché européen. Les services concernés entrent dans le secteur marchand et seront soumis à l'application des règles du traité et donc au droit commun de la concurrence.

Parallèlement, les États membres adaptent leur organisation aux exigences du Marché, ce qui a conduit à l'interprétation qu'il en font. C'est ainsi qu'en France, les PTT sont divisés en deux entités, de la SFR (sans Réseau France de France, EdF et Gdf) sont mis en concurrence. C'est l'engagement de ce processus, passant par la modification du statut des entreprises et leur privatisation, qui constitue la Cgt.

Seul contrepoint, la reconnaissance des Services d'intérêt général : la modification de l'article 16 du traité adoptée à Amsterdam en 1997 reconnaît le service d'intérêt général comme « une des valeurs communes de l'Union » et un moyen d'assurer la « cohésion sociale et territoriale ». Par contre, l'Europe réécrit une approche de travail « de droit ». Les services d'intérêt général sont alors traités dans le cadre de directives sectorielles (gaz, électricité, postale, télécommunications, transports ferroviaires...) et par la prépondérance de la Cour de Justice européenne, ce qui limite la portée de leur reconnaissance.

## Syndicalisation

Des résultats qui sont porteurs de potentialités extraordinaires pour peu que toutes nos organisations s'engagent dans la bataille de la syndicalisation.

Sur la région :

- Adhésions nouvelles au 13 avril : 849
  - Soit 2,5 fois le chiffre de 2006 à fin avril
  - Soit plus de 55 % du total de 2006

*I.S.S.T.O.*


**27 AVRIL 2007**

**Le Monde Du Travail**

**Au Cinéma**

**LE TRAVAIL DE NUIT**

**À QUEL PRIX ?**



**LE MONDE DU TRAVAIL AU CINEMA**  
**27 avril : le travail de nuit : à quel prix ?**  
**9 H 45 Film—*Eboueurs* de Jean-Christophe Yu**  
**10 H 15 à 12 H 15 : débat (avec Daniel PRADA pour la CG.T.)**  
**14 H 30 Film—*Trois Huit* de Philippe Le Guay**  
**16 H 35 à 18 H 35 : débat**  
**20 H 30 Film—*Quand la mer monte* de Yolande Moreau**

Contact et inscription :  
 I.S.S.T.O.  
 Université Rennes 2—Campus de la Harpe—Avenue Charles Tillon  
 35044 Rennes Cedex  
 Tél. 02 99 14 20 82  
 Fax 02 99 14 20 80  
 E-mail : gwenola.billon@uhb.fr

Pour plus d'information :  
[www.uhb.fr](http://www.uhb.fr) (rubrique ISSTO)

## En 2007 le CRB poursuit son action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Après les différentes initiatives sur ce thème en 2006 (stages, colloque de Pontivy, etc.), **le CRB vient de prendre la décision de poursuivre son action dans les 4 départements bretons sur le thème de l'égalité professionnelle en 2007.** Il s'agit maintenant d'ancrer notre activité dans les entreprises, d'intervenir en direction des salariés et dans les IRP pour faire avancer nos revendications dans ce domaine, sur les thèmes de la mixité des emplois, des inégalités salariales, des conditions de travail, de la formation professionnelle etc...

**Plusieurs pistes de travail ont été décidées par le CRB :**

- mettre en place et faire vivre des collectifs sur l'égalité professionnelle dans chaque département pour : diagnostiquer, former, informer, échanger, agir.
- Organiser dans chaque département un stage de 5 jours pour former les militants notamment aux négociations ; gagner la parité dans ces stages.
- Réaliser une étude socioéconomique sur l'égalité professionnelle dans une grande entreprise de la région.
- Poursuivre le travail engagé dans des entreprises du bassin briochin.
- Organiser un voyage d'étude dans un pays scandinave.